

Campus où le programme est proposé : CSM

OBJECTIFS

La formation doctorale repose sur un apprentissage par la recherche, à la recherche et à l'innovation. En effet, elle vise à former des thésards capables d'engager une démarche réflexive et analytique à travers un projet de recherche cohérent et une culture scientifique pluridisciplinaire, dans les domaines les plus compétitifs des sciences de la vie et de la santé. Ce doctorat permettra aux médecins de mener une carrière de recherche parallèlement à leur activité clinique.

Le périmètre thématique de cette formation doctorale couvre les cinq spécialités suivantes :

- 1) Physiologie et physiopathologie
- 2) Neurosciences
- 3) Génétique et biologie moléculaire
- 4) Cancérologie
- 5) Biomécanique et imagerie médicale.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au programme de doctorat au sein de l'EDSS, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de master à l'issue d'un parcours établissant son aptitude à la recherche. Les critères suivants doivent être pris en considération, préalablement à toute admission :

- L'étudiant doit être détenteur d'un master de l'USJ ou d'un master d'un autre établissement reconnu équivalent par la Commission des équivalences de l'USJ.
- Le dossier de l'étudiant doit également démontrer un parcours qui établit son aptitude à la recherche. Ce parcours sera exigé par le conseil scientifique de l'EDSS.

Il est nécessaire que la discipline du master et celle du projet de doctorat soient cohérents. Les exceptions seront examinées par le conseil administratif de l'EDSS après avis de l'institution dans laquelle est inscrit le doctorant.

Le dossier de candidature comprend :

- Une lettre de motivation du candidat
- Les diplômes remis lors de l'inscription, à l'exception des diplômes décernés par l'Université Saint-Joseph de Beyrouth et l'Université libanaise, validés par la Commission des équivalences de l'USJ.
- Un projet de thèse qui doit comporter :
 - Le titre provisoire de la thèse
 - Un exposé des objectifs du projet soulignant ses aspects innovants par rapport à l'état de l'art
 - Un plan de travail et un inventaire des ressources humaines, matérielles et financières à mettre en œuvre
 - L'approbation du doyen concerné sur le sujet de thèse choisi en accord avec le directeur de thèse. Ce projet de thèse devra être signé par le doyen de l'institution, le directeur de l'EDSS, le directeur de thèse et le candidat.
- L'approbation du Comité d'éthique de l'USJ.

Le directeur de l'EDSS peut, après avis du conseil scientifique, suivi de l'accord du conseil d'administration, demander au candidat un complément de formation à son parcours universitaire et ceci, avant la signature du doyen de l'institution, du directeur de l'EDSS, du directeur de thèse et du candidat. En cas d'autorisation à s'inscrire, le directeur de l'École doctorale avisera officiellement par écrit les services administratifs de l'institution universitaire où l'étudiant compte s'inscrire.

EXIGENCES DU PROGRAMME

180 crédits obligatoires dont 12 de formations transversales et 168 pour les travaux de recherche de la thèse et la soutenance publique.

Le grade académique de docteur s'obtient au terme d'un programme doctoral de 180 crédits ECTS, à deux composantes obligatoires : d'une part une formation doctorale, utile à la conduite de leur projet de thèse ainsi qu'à leur future insertion professionnelle, pouvant aller jusqu'à 12 crédits ECTS maximum et permettant le développement de compétences transversales (intelligence artificielle, éthique, pédagogie, gestion de projets,

propriété intellectuelle, séminaires, congrès nationaux et internationaux, journées de recherche de l'USJ, etc.). D'autre part, la réalisation de travaux de recherche relatifs à la préparation d'une thèse de doctorat (PhD) équivalant au nombre de crédits restants des 180 crédits ECTS obligatoires.

La durée de préparation d'une thèse ne peut être inférieure à six semestres à partir de la première inscription et ne doit pas dépasser ces 6 semestres. Les réinscriptions au-delà de 6 semestres sont exceptionnelles et sur dérogation du Recteur de l'Université.

Semestre 1

Code	UE	Crédits
002DUTDD2	Formations transversales (intelligence artificielle, éthique, pédagogie, gestion de projets, propriété intellectuelle, séminaires, congrès nationaux et internationaux, journées de recherche de l'USJ, etc.)	2
002DUTDD2	Travaux de recherche et soutenance publique	28

Semestre 2

Code	UE	Crédits
002DUTHD2	Formations transversales (intelligence artificielle, éthique, pédagogie, gestion de projets, propriété intellectuelle, séminaires, congrès nationaux et internationaux, journées de recherche de l'USJ, etc.)	2
002DUTHD2	Travaux de recherche et soutenance publique	28

Semestre 3

Code	UE	Crédits
002DUTDD3	Formations transversales (intelligence artificielle, éthique, pédagogie, gestion de projets, propriété intellectuelle, séminaires, congrès nationaux et internationaux, journées de recherche de l'USJ, etc.)	2
002DUTDD3	Travaux de recherche et soutenance publique	28

Semestre 4

Code	UE	Crédits
002DUTRD4	Formations transversales (intelligence artificielle, éthique, pédagogie, gestion de projets, propriété intellectuelle, séminaires, congrès nationaux et internationaux, journées de recherche de l'USJ, etc.)	2
002DUTRD4	Travaux de recherche et soutenance publique	28

Semestre 5

Code	UE	Crédits
002DUCTD5	Formations transversales (intelligence artificielle, éthique, pédagogie, gestion de projets, propriété intellectuelle, séminaires, congrès nationaux et internationaux, journées de recherche de l'USJ, etc.)	2
002DUCTD5	Travaux de recherche et soutenance publique	28

Semestre 6

Code	UE	Crédits
002DUCFD6	Formations transversales (intelligence artificielle, éthique, pédagogie, gestion de projets, propriété intellectuelle, séminaires, congrès nationaux et internationaux, journées de recherche de l'USJ, etc.)	2
002DUCFD6	Travaux de recherche et soutenance publique	28